

Politique Générale de Confidentialité et de Protection des Données à caractère personnel

IAMoi prend la protection de vos données personnelles très au sérieux. Nous traitons vos données personnelles de manière confidentielle et conformément aux dispositions légales en matière de protection des données et à la présente déclaration de protection des données.

IAMoi s'engage à assurer la protection des données obtenues dans le cadre de ses activités et à se conformer aux lois et réglementations applicables en matière de Traitement de Données à Caractère Personnel, et notamment au Règlement Européen n° 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Dans le cadre de cette déclaration de protection des données, nous souhaitons vous informer sur le type, l'étendue et la finalité des données personnelles collectées, utilisées et traitées par nous.

Les données personnelles désignent toutes les informations qui peuvent être directement ou indirectement liées à vous personnellement. Cela inclut, par exemple, votre nom, votre adresse, votre adresse e-mail, vos identifiants en ligne et le comportement de l'utilisateur si vous êtes ou pourriez être identifié par ces informations ou actions.

Pour les questions concernant la collecte, le traitement ou l'utilisation de vos données personnelles, pour l'information, la correction, le blocage ou la suppression des données ainsi que la révocation si nécessaire. Si vous avez donné votre consentement ou vous opposez à un traitement spécifique des données, veuillez contacter le responsable du traitement nommé ci-dessous ou notre responsable de la protection des données.

I. NOM ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNEES ET CHAMP D'APPLICATION DE LA POLITIQUE

Le responsable du traitement au sens de l'article 4 n° 7 du règlement général sur la protection des données (RGPD), des autres lois sur la protection des données applicables dans les États membres de l'Union européenne et d'autres réglementations sur la protection des données est:

IAMoi - courriel : contact@iamoi.art / Internet: www.iamoi.art

Règlement en ligne des litiges conformément à l'article 14, paragraphe 1, du règlement RLL : La Commission européenne fournit une plate-forme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL), qui peut être consultée sous l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

Etant entendu que IAMoi n'est ni une autorité publique ou un organisme public, n'est ni engagé dans un suivi des personnes à grande échelle, ni impliqué dans le traitement de données sensibles au sens du RGPD, la nomination d'un DPO est facultative.

La Politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et à tous les services de IAMoi en tous les pays.

Elle s'applique à toutes les Données Personnelles recueillies, traitées, partagées par IAMoi, à la fois en ligne et hors ligne, y compris :

- Le Site internet de IAMoi ;
- Les Pages officielles de IAMoi sur les réseaux sociaux ;
- Les Emails échangés au sein de l'entreprise ;
- Les conversations et correspondances ;
- Les formulaires papiers.

Conformément au droit du travail applicable, à ses propres règles internes et contrats de travail, IAMoi peut prendre des mesures disciplinaires à l'égard de ses propres collaborateurs, notamment en cas de non-respect des standards minimums de protection des Données à caractère Personnel établis par la présente politique.

II. DEFINITIONS

Dans le cadre de la présente Politique et des annexes, les termes employés auront le sens qui leur est donné par la présente section :

« **Données à Caractère Personnel/Données Personnelles** » désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée») ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, N° de carte d'identité, salaire/rémunération, dossiers de santé, informations de compte bancaire, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

La définition est délibérément très large. D'autres informations (par exemple une adresse, un lieu de travail, un numéro de téléphone, des caractéristiques physiques ou la profession) combinées seront généralement suffisantes pour identifier clairement un individu.

« **Données à Caractère Personnel Sensibles** » (exemples, liste non exhaustive) désigne les Données à Caractère Personnel telles que :

- L'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques ou les convictions religieuses ou philosophiques de la Personne Concernée ;
- L'appartenance à une organisation syndicale ;
- La santé physique ou mentale ou les conditions/vie sexuelle de la Personne Concernée ;
- Les données soumises à une réglementation spécifique (données financières, données médicales...);
- Les données génétiques et biométriques ;
- La commission présumée d'infraction par la Personne Concernée ;
- Toutes poursuites engagées pour une infraction commise ou présumée commise par la Personne Concernée, la soumission de telles poursuites ou la décision de toute juridiction dans le cadre de telles poursuites ;

« **Personne Concernée** » désigne l'individu sur iAMoi qui porte les « Données à Caractère Personnel » et qui peut être identifié ou distingué des autres, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à ses caractéristiques physiques, physiologiques, mentales, économiques,

comportementales, culturelles ou sociales. Cela inclut les étudiants, salariés, professeurs, prospects, intervenants, anciens étudiants, etc.

« **Responsable de Traitement** » désigne une personne qui, seule ou conjointement, décide quelles Données à Caractère Personnel sont collectées, pourquoi et comment elles sont collectées et traitées. Dans la plupart des cas, il s'agira de la personne ou la société qui « possède » les Données. Être le Responsable de Traitement ne signifie pas qu'il a la propriété des données et qu'il puisse les divulguer ou les utiliser comme il l'entend.

Au sens du Règlement Européen sur la protection des données à caractère Personnel, le Responsable de Traitement sera entendu au sens général comme l'entité incarnée par son Dirigeant, et par délégation de pouvoir expresse et écrite, les Responsables de services ou de métiers. Ces personnes seront-elles responsables au regard du Règlement Européen.

Cependant, dans le cadre de la présente Politique, tout collaborateur qui, seul ou conjointement, décide quelles Données à Caractère Personnel sont collectées, pourquoi et comment elles sont collectées et traitées sera responsable d'appliquer la présente Politique. Le terme « Collaborateur en charge du traitement » fera référence à ce collaborateur.

« **Sous-Traitant** » désigne toute personne ou société, non employée du Responsable de Traitement, qui traite des Données à Caractère Personnel au nom du Responsable de Traitement et selon ses instructions (par exemple des prestataires ou fournisseurs). Le Responsable de Traitement doit assurer le maintien de la même obligation de diligence lorsqu'un Sous-Traitant traite des Données à Caractère Personnel en son nom et pour son compte.

« **Tiers** » désigne toute personne physique ou morale, autorité publique, agence ou tout autre organisme autre que la Personne Concernée, le Responsable du Traitement, le Sous-Traitant et les personnes qui, sous l'autorité directe du Responsable du Traitement ou du Sous-Traitant, sont habilitées ou autorisées à traiter les Données. Les partenaires commerciaux ou institutionnels sont des Tiers au sens de la présente politique. Il peut aussi s'agir d'organismes qui ont vocation à être destinataires des données au titre d'une obligation légale (organismes de sécurité social, mutuelle, etc.).

« **Traitement de Données à Caractère Personnel** » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des Données ou des ensembles de Données à caractère personnel, telles que la collecte, l'accès, l'enregistrement, la copie, la reproduction, le transfert, la recherche, le tri, la conservation, le stockage, la séparation, le croisement, la fusion, la modification, la structuration, l'adaptation, la mise à disposition, l'utilisation, la divulgation, la diffusion, la communication, l'extraction, l'enregistrement, l'organisation, l'adaptation, la divulgation par transmission ou toute autre forme de mise à disposition, la dissimulation, le déplacement, le rapprochement, l'interconnexion, la limitation, l'effacement, la destruction ainsi que la mise en œuvre d'autres actions sur les Données, que ce soit de manière automatique, semi-automatique ou autre. Cette liste n'étant pas exhaustive.

« **Destinataire** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un Tiers.

« **Consentement** » de la personne concernée désigne toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

« **Violation de Données à caractère personnel** » désigne une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de Données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles Données ;

« **Transfert de données** » désigne toute communication, toute copie ou déplacement de Données par l'intermédiaire d'un réseau dans un pays situé hors Union Européenne, ou toute communication, toute copie ou déplacement de ces données d'un support à un autre, quel que soit ce support, dans la mesure où ces données ont vocation à faire l'objet d'un traitement dans le pays destinataire situé hors Union Européenne (exemple : Transfert à un fournisseur de services pour informatiser la collecte des données, plateforme informatique internationale, maintenance IT internationale, etc.).

« **Importateur de Données** » désigne tout Responsable de traitement, Sous-traitant ou Tiers traitant des Données personnelles qu'il reçoit du Responsable de traitement dans le cadre d'un Transferts de Données.

« **Exportateur de Données** » désigne un Responsable de Traitement, Sous-Traitant ou Tiers qui transfère des Données à caractère Personnel depuis le pays dans lequel IAMoi est localisé (soit par lui-même, un Sous-traitant ou un Tiers) à un autre pays situé hors Union Européenne.

« **Finalités de traitement** » désigne l'objectif poursuivi par le Traitement de Données à caractère personnel ou l'objectif principal d'une application informatique traitant des Données personnelles. Exemple de finalité : création des images IA.

« **Règles d'entreprise contraignantes** » ou BCR désigne les règles internes relatives à la protection des données à caractère personnel qu'applique le Responsable de Traitement établi sur le territoire d'un État membre de l'Union Européenne pour des transferts ou pour un ensemble de transferts de données à caractère personnel à un responsable du traitement ou à un sous-traitant établi dans un ou plusieurs pays hors Union Européenne au sein d'un groupe d'entreprises, ou d'un groupe d'entreprises engagées dans une activité économique conjointe;

III. STANDARDS ET EXIGENCES MINIMUMS

La collecte et le traitement de Données à caractère personnel doivent respecter les principes minimums détaillés ci-après :

1. La transparence
2. La minimisation et l'adéquation
3. Le respect des finalités de traitement
4. La licéité et le consentement
5. Le transfert de Données
6. La durée de conservation
7. Les droits des personnes concernées
8. La sécurité des Données

9. Privacy by Design et by Default
10. Relations avec les Sous-traitants
11. Accountability
12. Registre des traitements
13. Exigences additionnelles

3.1 La transparence

Toutes les Données à caractère personnel collectées doivent être collectées et traitées de manière licite, loyale, et transparente au regard de la personne concernée.

3.1.1 Quelles informations fournir aux personnes concernées ?

Les informations suivantes doivent être systématiquement fournies aux personnes dont les Données personnelles font l'objet d'un Traitement par IAMoi et doivent notamment figurer sur le site internet opéré par IAMoi :

- L'identité et les coordonnées de IAMoi en tant que Responsable de traitement,
- Toutes les Finalités de traitement ;
- La base juridique du traitement (voir la liste au 3.4), le cas échéant, les intérêts légitimes poursuivis ;
- La durée de conservation ou les critères de détermination de cette durée ;
- Le cas échéant, les destinataires ou catégories de destinataires ;
- Les droits des personnes concernées ;
- La possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;
- Le cas échéant, l'existence d'un transfert de données hors Union Européenne ainsi que les informations et les garanties qui s'y rattachent ;
- Le cas échéant, le fait que la fourniture des Données dépend d'une exigence à caractère réglementaire ou contractuel ;
- Le cas échéant, le fait que la fourniture des Données conditionne la conclusion d'un contrat ;
- L'existence d'une obligation pour la Personne concernée de fournir ses Données ;
- Les conséquences de la non fourniture des Données ;
- Le cas échéant, le droit de retirer son consentement pour les traitements basés sur le consentement ;
- Le cas échéant, l'existence d'une décision automatisée et les informations qui s'y rattachent ;
- Le cas échéant, l'existence d'un Traitement ultérieur pour une autre Finalité et les informations qui s'y rattachent.

3.1.2 Quand informer les personnes ?

Au moment de la collecte des Données à caractère Personnel, les informations relatives au Traitement des Données doivent être communiquées aux Personnes Concernées d'une façon concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, en des termes clairs et simples.

De manière générale, une mention d'information doit figurer sur tout formulaire de collecte de Données personnelles, en ligne ou sur support papier. Une mention d'information doit aussi être disponible sur le site internet de IAMoi.

Dans le cas où IAMoi ne collecterait pas directement les Données personnelles auprès des Personnes concernées (ex : campagne d'e-mailing grâce à des données fournies par des partenaires institutionnels, etc.), les informations du 3.1.1 doivent être fournies au plus tard lors de la première communication avec la Personne concernée (par exemple, lorsque le premier e-mail est envoyé à la Personne concernée). Cependant, si cette première communication intervient plus d'un mois après l'obtention des Données personnelles, les Personnes concernées devront être informées avant l'expiration de ce délai d'un mois. Les informations supplémentaires suivantes devront être fournies :

- les catégories de Données personnelles collectées ;
- la source d'où proviennent les données personnelles, avec l'indication du caractère public ou non public de cette source.

3.1.3 Par quels moyens informer les personnes ?

Ces informations doivent être fournies par écrit ou par d'autres moyens y compris, lorsque c'est approprié, par voie électronique. Lorsque la personne concernée en fait la demande, les informations peuvent être fournies oralement, à condition que l'identité de la Personne concernée soit démontrée par d'autres moyens.

3.2 La minimisation et l'adéquation

Les Données à caractère personnel collectées pour toute finalité doivent être pertinentes et non excessives par rapport au but poursuivi par le Traitement. En d'autres termes, seules les Données strictement nécessaires pour atteindre l'objectif poursuivi par le Traitement doivent être collectées.

Afin d'accomplir cette obligation, avant la mise en place du projet ou du traitement, le Collaborateur en charge du traitement doit vérifier l'adéquation et la proportionnalité de chaque donnée personnelle par rapport à la Finalité du Traitement. Pour chaque nouveau projet ou traitement, cette vérification devra nécessairement être accompagnée par la réalisation d'une analyse de risque sur la vie privée des personnes conformément à la procédure de gestion de projet établie par IAMoi.

Par ailleurs, les Données à Caractère Personnel collectées doivent être exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour.

Le Collaborateur en charge du Traitement doit toujours s'assurer que son fichier est à jour des consentements exprimés par les Personnes concernées lorsque le consentement est requis pour le Traitement qui sera mis en œuvre.

3.3 Le respect des finalités de traitement

Avant toute collecte des Données personnelles, le Collaborateur en charge du traitement doit définir de façon claire tous les objectifs poursuivis par la collecte des Données.

Les Données à Caractère Personnel ne doivent pas être traitées pour une finalité ultérieure incompatible avec la finalité initiale pour laquelle les données ont été collectées. Par exemple, les traitements réalisés à des fins statistiques ne sont pas considérés comme incompatibles avec la finalité initiale.

Pour pouvoir effectuer tout traitement ultérieur dont la finalité est incompatible avec la finalité initiale, le Collaborateur en charge du traitement doit s'assurer qu'il a reçu le consentement de la Personne Concernée pour cette nouvelle Finalité et dans le cas contraire recueillir le consentement de la Personne Concernée ou répondre à une autre condition de licéité (exécution d'un contrat avec la personne, respect d'une obligation légale, intérêt légitime de IAMoi).

3.4 La licéité du traitement et le Consentement

Chaque Collaborateur en charge du Traitement doit s'assurer que le Traitement de Données personnelles qu'il va mettre en œuvre est licite, c'est-à-dire qu'il repose sur une base juridique prévue par la réglementation. Le Collaborateur en charge du Traitement vérifie donc si le Traitement :

- A reçu le Consentement de la Personne concernée, ou
- Est nécessaire à l'exécution du contrat avec la Personne concernée, ou
- Est nécessaire au respect d'une obligation légale, ou
- Est nécessaire pour satisfaire les intérêts légitimes de IAMoi.

Lorsque le traitement de Données à Caractère Personnel repose sur le Consentement de la Personne Concernée, chaque Collaborateur en charge du Traitement doit pouvoir démontrer que le Consentement a bien été donné par la Personne Concernée pour le traitement de ses Données à Caractère Personnel et que ce Consentement a été enregistré et tracé dans un système informatique.

Afin d'obtenir le consentement des Personnes Concernées, certaines exigences devront être respectées :

- Lorsque la demande de consentement est faite par écrit et qu'elle concerne également d'autres questions, la demande de consentement doit être présentée de façon distincte par rapport à ces autres questions ;
- La demande de consentement faite par écrit doit être établie sous une forme compréhensible, aisément accessible, formulée en des termes clairs et simples ;
- La demande de consentement ne doit pas être formulée de manière contraignante pour la Personne Concernée ;
- Il est nécessaire de s'assurer que le consentement est donné librement, notamment lorsque l'exécution d'un contrat est subordonnée au consentement de la Personne Concernée au Traitement de ses Données à Caractère Personnel, alors qu'un tel Traitement ne serait pas nécessaire à l'exécution de ce contrat.

La Personne Concernée doit être mise en mesure de retirer son consentement à tout moment. Le Collaborateur en charge du Traitement doit mettre en place et informer la Personne Concernée des moyens permettant de retirer son consentement notamment à travers les mentions d'information fournies au moment de la collecte des Données.

Ces moyens doivent permettre à la Personne Concernée de retirer son consentement aussi simplement qu'il a été donné.

Le Collaborateur en charge du Traitement se réfère à la procédure de consentement établie en interne afin de répercuter les consentements et les retraits de Consentement dans les applications utilisées et le Système d'information.

3.5 Transfert des données en dehors de l'union Européenne

3.5.1 Généralités sur tout Transfert de Données à Caractère Personnel

Les Transferts internationaux de Données à Caractère Personnel exigent une attention particulière et des garanties supplémentaires.

3.5.2 Transferts vers des pays offrant un niveau de protection adéquat selon la législation nationale

Le transfert de Données à Caractère Personnel à l'étranger sera permis si la Commission européenne reconnaît le pays destinataire comme fournissant un niveau de protection adéquat, sans préjudice du respect des dispositions nationales.

La liste des pays offrant un niveau adéquat de protection des Données à caractère personnel est disponible sur le lien suivant <https://www.cnil.fr/fr/la-protection-des-donnees-dans-lemonde>. Cette Liste est susceptible de faire l'objet d'une évolution. Il appartient dès lors au Collaborateur en charge du Traitement de vérifier sur le site de la Commission Européenne que cette liste est toujours à jour.

3.5.3 Transferts couverts par des garanties appropriées

Si la loi sur la Protection des Données à Caractère Personnel du pays de l'Importateur des Données n'est pas considérée comme adéquate par la Commission européenne, le Collaborateur en charge du Traitement devra conclure des clauses contractuelles avec le Responsable Conjoint ou le Sous-Traitant à l'étranger.

Le Collaborateur en charge du Traitement peut encadrer le Transfert grâce à des Clauses Contractuelles Types établies par la Commission européenne ou par l'autorité de contrôle. Dans ce cas, il pourra transférer les Données sans l'autorisation de l'autorité de contrôle compétente. Le Collaborateur en charge du Traitement peut aussi encadrer le transfert grâce à des clauses contractuelles établies entre lui et l'Importateur des Données, mais dans ce cas, il devra obtenir l'autorisation de l'autorité de contrôle compétente.

Il existe trois autres possibilités pour encadrer le transfert :

- La mise en place de Règles d'Entreprise Contraignante (BCR) pour encadrer les échanges entre IAMoi ;
- L'application par le Responsable de traitement d'un Code de conduite approuvé ;
- La certification du Responsable de traitement par un mécanisme de certification approuvé

Dans tous les cas, le Collaborateur en charge du Traitement devra prévoir un accord écrit avec l'Importateur des Données, dans lequel celui-ci garantit qu'il appliquera un niveau de protection des Données équivalent à celui requis par les lois sur la protection des Données à Caractère Personnel en France. Ces clauses contractuelles devront prévoir des mesures de

sécurité techniques et organisationnelles devant être appliquées par les Responsables Conjoints ou les Sous-Traitants établis dans un pays tiers ne fournissant pas un niveau adéquat de protection afin d'assurer un niveau de sécurité adapté aux risques présentés par le Traitement de Données à Caractère Personnel et la nature des Données à protéger.

3.5.4 Transferts répondant à une situation particulière

En l'absence de décision d'adéquation ou de garanties appropriées, un Transfert ou un ensemble de Transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale ne peut avoir lieu qu'à l'une des conditions suivantes :

- La personne concernée a donné son consentement explicite au Transfert envisagé, après avoir été informée des risques que ce transfert pouvait comporter pour elle en raison de l'absence de décision d'adéquation et de garanties appropriées ;
- Le Transfert est nécessaire à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et le Responsable du traitement ou à la mise en œuvre de mesures précontractuelles prises à la demande de la Personne concernée ;
- Le Transfert est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat conclu dans l'intérêt de la Personne concernée entre le Responsable du traitement et une autre personne physique ou morale ;
- Le Transfert est nécessaire pour des motifs importants d'intérêt public ;
- Le Transfert est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice ;
- Le Transfert est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la Personne concernée ou d'autres personnes, lorsque la Personne concernée se trouve dans l'incapacité physique ou juridique de donner son consentement ;
- Le Transfert a lieu au départ d'un registre qui, conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre, est destiné à fournir des informations au public et est ouvert à la consultation du public en général ou de toute personne justifiant d'un intérêt légitime, mais uniquement dans la mesure où les conditions prévues pour la consultation dans le droit de l'Union ou le droit de l'État membre sont remplies dans le cas d'espèce.

3.6 Durée de conservation

Les Données à Caractère Personnel ne doivent pas être conservées plus longtemps que nécessaire au regard des Finalités pour lesquelles elles sont collectées sauf indication contraire des lois applicables. Dans ce cadre, IAMoi doit mettre en place une politique de conservation des Données à Caractère Personnel qui précise la durée de conservation applicables aux Données pour les différentes Finalités de Traitement, les conditions de conservation ainsi que le format de stockage des Données. Cette politique de conservation des données devra suivre les directives définies dans la présente Politique. Le collaborateur en charge du Traitement devra se reporter à la politique de conservation des Données pour assurer le respect de cette exigence.

De manière générale, la durée maximale de conservation des données doit être déterminée en fonction de la Finalité de chaque Traitement. Les éléments suivants doivent être pris en compte pour la détermination de la durée de conservation de chaque catégorie de Données collectées :

- Obligations légales ;
- Recommandations de l’Autorité de protection des données ;
- Les meilleures pratiques dans chaque domaine concerné ;
- L’exécution d’un contrat ou l’application de mesures précontractuelles ;
- Les besoins de l’entreprise.

En dehors des cas dans lesquels il existe une obligation d’archivage, les Données qui ne présentent plus d’intérêt doivent être supprimées sans délai. En cas de procédure de suppression automatique, le Collaborateur en charge du Traitement doit s’assurer que les données sont effectivement supprimées par l’établissement d’un certificat de destruction.

3.7 Droit des personnes concernées et réponses aux réclamations

De manière générale, le Règlement Européen sur la Protection des Données accorde aux Personnes Concernées les droits suivants sous réserve des spécificités locales :

- d’être informées lorsque les Données à Caractère Personnel sont enregistrées pour la première fois par le Responsable de Traitement pour ses besoins propres, à moins que cette information ne soit pas nécessaire en raison d’exceptions légales ;
- de demander des informations sur les données enregistrées les concernant, y compris des informations concernant la source des données ;
- de demander les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données sont transférées;
- de demander la finalité de l’enregistrement des données ;
- de demander l’accès aux données les concernant, y compris sous forme de liste fournie par écrit ou par voie électronique ;
- de demander la rectification des données, quand elles sont inexactes ;
- de demander la suppression de données si cela est légalement possible ;
- d’obtenir la limitation du traitement de leurs Données à Caractère Personnel lorsque cela est légalement possible ;
- de s’opposer au traitement de leurs Données à Caractère Personnel par IAMoi ;
- de demander la portabilité de leurs Données à Caractère Personnel ;
- d’obtenir toute autre information sur le Traitement qui serait exigée par la loi.

Le Collaborateur en charge du Traitement doit apporter sa réponse dans un délai maximal d’un mois à compter de la date de réception de la demande. Il doit se reporter à la procédure de gestion des droits des Personnes concernées pour assurer de l’organisation en place.

3.8 La sécurité des données

Des mesures de contrôle et procédures appropriées doivent être mises en œuvre par le Responsable de Traitement afin d’assurer la sécurité des Données à Caractère Personnel et de prévenir tout accès ou divulgation non autorisés, en prenant en compte l’état actuel des technologies ainsi que l’éventuel préjudice pouvant résulter de la perte ou de l’accès non autorisé aux Données.

Plus spécifiquement, la collecte, l’utilisation, le traitement, la transmission et le transfert, le stockage et la destruction des Données à Caractère Personnel nécessitent de la part de IAMoi de prendre des mesures raisonnables pour mettre en place des systèmes organisationnels efficaces et des mesures physiques et techniques, en particulier pour :

- empêcher les personnes non autorisées d'avoir accès aux systèmes d'information pour traiter ou utiliser des Données à Caractère Personnel (contrôle d'accès) ;
- s'assurer que seules les personnes habilitées à accéder aux Données peuvent y avoir accès dans la limite de la Finalité pour lesquelles les Données sont traitées. Ces personnes doivent garantir la confidentialité des Données à Caractère Personnel auxquelles elles ont accès.
- s'assurer que les personnes autorisées à utiliser un système de traitement des données n'ont accès qu'aux seules données auxquelles elles sont autorisées à accéder, et que les Données à Caractère Personnel ne peuvent pas être lues, copiées, altérées ou supprimées sans autorisation pendant le Traitement, l'utilisation et après l'enregistrement (contrôle d'accès, principe du besoin d'en connaître) ;
- s'assurer que les Données à Caractère Personnel ne peuvent pas être lues, copiées, modifiées ou supprimées sans autorisation pendant le transport, le transfert électronique ou l'enregistrement sur des supports de stockage, et qu'il est possible de vérifier et de contrôler les personnes qui transfèrent des Données à Caractère Personnel à l'aide de moyens de transferts de données (contrôle de divulgation) ;
- s'assurer qu'il est possible de contrôler et de vérifier si les Données à Caractère Personnel ont été ajoutées, modifiées ou supprimées des systèmes de traitement de données et si tel est le cas, par qui (contrôle d'entrée) ;
- s'assurer que les Données à Caractère Personnel traitées pour le compte d'autrui sont en stricte conformité avec les instructions du Responsable de Traitement (contrôle des tâches) ;
- s'assurer que les Données à Caractère Personnel sont protégées contre la destruction accidentelle ou la perte (contrôle de disponibilité) ;
- s'assurer que les Données à Caractère Personnel collectées pour des finalités différentes peuvent être traitées séparément ;
- S'assurer que l'anonymisation des Données est effective lorsqu'elle est requise par une loi pour mettre en œuvre le traitement.

Le Collaborateur en charge du Traitement doit identifier les risques sur la vie privée des personnes engendrés par son Traitement avant de déterminer les mesures de sécurité et confidentialité adéquates pour réduire ces risques. Pour cela, le Collaborateur en charge du Traitement se réfère à la procédure interne de gestion de projet qui contient la procédure de pré-analyse de risque du Traitement sur la vie privée des Personnes concernées.

Lorsque cette pré-analyse de risque sur la vie privée démontre que le Traitement envisagé présente un risque élevé pour la vie privée des Personnes concernées, le Collaborateur en charge du Traitement réalise une Étude d'Impact sur la Vie Privée (EIVP) afin de déterminer les mesures de sécurité et de confidentialité nécessaires pour réduire ce risque. Le Collaborateur en charge du Traitement se réfère alors à la procédure d'analyse d'impact sur la vie privée établie par IAMoi.

Le niveau des mesures de sécurité nécessaires pour la protection des Données dépend de la sensibilité des données et de la Finalité du Traitement.

3.9 Privacy by Design & by Default

Avant l'initiation de tout projet, toute collecte de Données, tout nouveau produit ou service, ou toute nouvelle application, le Collaborateur en charge du Traitement doit prendre en

compte la protection des Données à caractère personnel et se reporter à la procédure de gestion de projet en intégrant les exigences de Privacy by Design.

Les Données doivent être protégées dès la conception, mais aussi tout au long du projet et tout au long du cycle de vie de la donnée (de la collecte à la destruction). Le Collaborateur en charge du Traitement doit mettre en œuvre, compte tenu des règles de l'art, toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles, qui permettent d'assurer cette sécurité de bout en bout.

3.10 Relations avec les Sous-traitants

Lorsque le traitement est effectué par un Sous-Traitant, le Responsable de traitement doit choisir un Sous-Traitant fournissant des mesures de sécurité techniques et des mesures organisationnelles suffisantes pour s'assurer que le traitement sera effectué conformément aux exigences légales.

Le Collaborateur en charge du Traitement doit veiller à ce que le Sous-Traitant accepte par écrit les mesures de sécurité techniques et organisationnelles imposées par IAMoi. Il devra notamment consulter le département juridique afin d'intégrer des clauses contractuelles types en matière de protection des données à Caractère Personnel, qui attestent de sa conformité au RGPD.

Le Contrat doit aussi interdire au Sous-Traitant de sous-traiter à son tour à un Tiers tout Traitement de Données à Caractère Personnel demandé par le Responsable de Traitement, à moins que le Responsable de Traitement n'ait expressément donné l'autorisation de le faire.

Tout Sous-Traitant devra notamment faire l'objet d'une procédure de sélection afin que le Responsable de traitement puisse s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont bien respectées.

3.11 La documentation (Accountability)

Chaque Collaborateur en charge du Traitement doit compléter et mettre à jour le registre de traitements mentionnant toutes les Finalités de Traitement de Données

Il doit par ailleurs conserver toutes les preuves de conformité avec des lois ou réglementations devant être respectées au regard des Traitements inscrits dans le registre des traitements. Chaque Collaborateur en charge du Traitement est responsable du respect des principes exposés dans la présentes Politiques (i.e. de la licéité, de la loyauté, de la transparence des Traitements, du respect du principe de finalités, de minimisation des données, de l'exactitude des données, du respect de la durée de conservation et des mesures de sécurité) et doit être en mesure de démontrer que ces principes sont respectés et de démontrer par des preuves tangibles que toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été prises pour limiter les risques sur la vie privée des Personnes concernées. Le respect de ces principes comprend ainsi la mise en œuvre des politiques appropriées.

3.12 Le registre des traitements

Le Responsable de traitement doit tenir un registre qui recense toutes ses activités de Traitements et qui précise, a minima et pour chaque traitement, les informations requises par le Règlement. Ces informations sont les suivantes :

- Le nom et les coordonnées du Responsable de Traitement et, le cas échéant, du responsable conjoint du traitement, du représentant du Responsable du Traitement ;
- Les finalités du traitement ;
- Une description des catégories de Personnes concernées et des catégories de Données à caractère personnel ;
- Les catégories de Destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées ;
- Les Transferts de Données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et les documents attestant de l'existence de garanties appropriées ;
- Les durées de conservation prévues pour les différentes catégories de Données ;
- Une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en œuvre pour le traitement en question.

Le gérant est responsable de la tenue du registre de IAMoi. Avec la contribution des Collaborateurs en charge du traitement et/ou les chefs de projet il devra s'assurer que tout nouveau traitement est inscrit au registre avec les informations décrites ci-dessus. IAMoi validera les traitements renseignés et veillera à la mise à jour du registre.

Ce registre peut être tenu sous forme écrite ou sous forme électronique, et doit être mis à disposition de l'Autorité de contrôle sur demande.

3.13 Données à Caractère personnel Sensibles

IAMoi n'est pas amenée à collecter des Données à caractère Sensible dans le cadre de ses Traitements.

IV. VOS DROITS

1.) Ci-dessous, nous vous informons de vos droits en ce qui concerne vos données personnelles.

Vous avez le droit gratuitement de :

- demander la confirmation que nous traitons des données à caractère personnel vous concernant (art. 15 RGPD),
- pour demander des informations sur vos données personnelles que nous traitons (art. 15 RGPD). En particulier, vous pouvez obtenir des informations sur les finalités du traitement, la catégorie de données personnelles, les catégories de destinataires auxquels vos données ont été ou seront divulguées, la période de stockage prévue, l'existence d'un droit de rectification, de suppression, de limitation du traitement ou d'opposition, l'existence d'un droit de recours, l'origine de vos données, si elles ne sont pas collectées par nous, et l'existence d'une prise de décision automatisée. y

compris le profilage et, le cas échéant, le profilage. demander des informations significatives sur leurs détails;

- demander immédiatement la correction de données personnelles incorrectes ou complètes que nous stockons (art. 16 RGPD),
- demander la suppression de vos données personnelles stockées par nous, sauf si le traitement est nécessaire pour exercer le droit à la liberté d'expression et d'information, pour remplir une obligation légale, pour des raisons d'intérêt public ou pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice (art. 17 RGPD),
- d'exiger la limitation du traitement de vos données personnelles, dans la mesure où vous contestez l'exactitude des données, le traitement est illégal, mais vous refusez sa suppression et nous n'avons plus besoin des données, mais vous en avez besoin pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice ou vous vous êtes opposé au traitement conformément à l'article 21 du RGPD (article 18 du RGPD),
- de recevoir vos données personnelles, que vous nous avez fournies, dans un format structuré, commun et lisible par machine ou de demander leur transmission à un autre responsable (art. 20 RGPD),
- de révoquer votre consentement à notre égard à tout moment. La révocation du consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la révocation.

2.) Si vous avez fait valoir votre droit de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement à notre encontre, nous sommes tenus d'informer tous les destinataires auxquels les données personnelles vous concernant ont été divulguées de cette rectification ou suppression des données ou de cette limitation du traitement, sauf si cela s'avère impossible ou implique des efforts disproportionnés. Vous avez également le droit d'être informé de ces destinataires (art. 19 RGPD).

3.) Vous avez également le droit de porter plainte auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données qui nous concerne (<https://www.cnil.fr/>) concernant le traitement de vos données personnelles par nous (art. 77 RGPD).

V. MISE À DISPOSITION DE NOS SITES WEB ET CRÉATION DE FICHIERS JOURNAUX DU SERVEUR

1.) Si vous utilisez notre sites Web www.iamoi.art à des fins d'information uniquement, c'est-à-dire si vous ne vous inscrivez pas ou ne nous fournissez pas d'informations, nous ne collectons que les données personnelles que votre navigateur transmet à notre serveur. Lorsque vous visitez notre site Web, nous recueillons les données suivantes, qui sont techniquement nécessaires pour que nous puissions vous afficher notre site Web et assurer la stabilité et la sécurité de notre site Web:

- Adresse IP
- Date et heure de l'accès
- Différence de fuseau horaire par rapport au temps moyen de Greenwich (GMT)
- Contenu de la demande (page spécifique)
- État d'accès/code d'état HTTP
- la quantité de données transférées dans chaque cas
- Site Web d'où provient votre demande

- Sites Web que vous visitez sur notre site Web
- Informations sur le type et la version du navigateur utilisé
- Système d'exploitation et son interface
- Langue et version du logiciel de navigation.

Ces données et informations générales ne sont stockées dans les fichiers journaux de notre serveur que temporairement et séparément de vos données personnelles, que vous nous avez peut-être fournies volontairement. Les données et informations collectées de manière anonyme dans les fichiers journaux ne sont évaluées que statistiquement par nous dans le but d'accroître la protection et la sécurité des données dans notre entreprise et d'assurer un niveau optimal de protection des données personnelles que nous traitons.

2.) La base juridique pour le traitement des données en relation avec les fichiers journaux du serveur est l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, point f) du RGPD. Les données seront supprimées dès qu'elles ne seront plus nécessaires pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées. Dans le cas de la collecte de données pour la mise à disposition du site Web, c'est le cas lorsque vous mettez fin à la session respective.

La collecte de données est absolument nécessaire pour la mise à disposition et le stockage dans des fichiers journaux pour le fonctionnement de notre site Web. Vous n'avez donc aucune possibilité de vous opposer à ce traitement de données.

Les données sont automatiquement effacées au bout d'un délai de 15 jours.

VI. UTILISATION DES COOKIES

1.) Lors de l'utilisation de notre site Web, nous utilisons également des cookies. Les cookies sont de petits fichiers texte qui sont attribués dans ou par votre navigateur et stockés sur le disque dur de votre système informatique.

Les cookies nous permettent d'améliorer les performances et les offres de notre site Web. Certains cookies sont strictement nécessaires au fonctionnement de notre site Web. Les cookies nous permettent de :

- faciliter votre utilisation de notre site Web et rendre nos offres plus efficaces et conviviales,
- déterminer si vous êtes toujours connecté à votre compte client afin de ne pas avoir à saisir à nouveau vos données d'accès,
- stocker temporairement les marchandises que vous avez placées dans le panier virtuel,
- donner accès à des zones sécurisées de notre site Web,
- Enregistrer les textes précédemment saisis afin qu'ils ne soient pas perdus lors d'une actualisation de page.

2.) Nous utilisons deux types de cookies sur notre site Web : les cookies de session et les cookies persistants. Les cookies de session sont des cookies temporaires qui sont stockés sur votre système informatique jusqu'à ce que vous quittiez notre site Web.

Les cookies de session stockent un identifiant de session, avec lequel diverses demandes de votre navigateur peuvent être attribuées à une session commune. Les cookies de session sont supprimés lorsque vous vous déconnectez ou fermez le navigateur.

Les cookies persistants sont stockés sur votre disque dur jusqu'à ce que vous les supprimiez ou que les cookies aient atteint leur date d'expiration respective.

Nous utilisons ces cookies persistants pour vérifier si vous êtes toujours connecté à votre compte client (durée de conservation : 1 jour).

3.) En plus de nos propres cookies, nous utilisons également des cookies dits tiers. Il s'agit de fournisseurs tiers, tels que Google, qui stockent également des cookies sur votre système informatique lorsque vous visitez notre site Web afin que les fournisseurs tiers puissent fournir les services qu'ils offrent. Nous vous informons séparément sur les cookies tiers dans cette déclaration de protection des données.

4.) La base juridique pour le traitement des données personnelles à l'aide de cookies est l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD.

Vous pouvez configurer individuellement les paramètres de votre navigateur pour accepter ou refuser les cookies tiers ou tous les cookies. Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne pourrez peut-être pas utiliser toutes les fonctions de notre site Web si vous désactivez l'acceptation des cookies dans votre navigateur.

VII. Communication par e-mail / formulaire de contact

Vous pouvez nous contacter à tout moment via l'adresse e-mail que nous avons fournie. Dans ce cas, seules les données personnelles que vous nous avez transmises avec l'e-mail seront stockées. Les données seront utilisées exclusivement pour répondre à votre demande.

La base juridique pour le traitement des données que vous nous transmettez lors de l'envoi d'un e-mail est l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD.

Nous supprimons les données générées dans ce contexte après que le stockage n'est plus nécessaire, ou limitons le traitement s'il existe des obligations légales de stockage. Vous pouvez vous opposer à tout moment au stockage de vos données personnelles par e-mail aux coordonnées indiquées dans la section I. Toutefois, la correspondance ne peut pas être poursuivie.

VIII. UTILISATION DE GOOGLE ANALYTICS

1.) Notre site Web utilise Google Analytics, un service d'analyse Web fourni par Google LLC, 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis (« Google »). Google Analytics utilise également des cookies qui permettent une analyse de votre utilisation de notre site Web. Les informations générées par le cookie concernant votre utilisation de notre site Web sont généralement transmises à un serveur de Google aux États-Unis et y sont stockées.

2.) Nous utilisons Google Analytics avec l'extension « _anonymizeIp() » pour assurer la collecte anonyme des adresses IP. Votre adresse IP ne sera donc transmise à Google que dans les États membres de l'Union européenne ou dans d'autres États contractants de l'accord sur l'Espace économique européen sous une forme abrégée qui ne permet pas de tirer des conclusions sur votre identité.

Ce n'est que dans des cas exceptionnels que l'adresse IP complète sera transmise à un serveur de Google aux États-Unis et y sera raccourcie. Dans ce cas, l'adresse IP transmise par votre navigateur dans le cadre de Google Analytics ne sera pas fusionnée avec d'autres données de Google.

En notre nom, Google utilisera les informations pour évaluer votre utilisation de notre site Web, pour compiler des rapports sur l'activité du site Web pour nous et pour fournir d'autres services liés à l'activité du site Web.

3.) Vous pouvez empêcher le stockage de cookies en configurant votre logiciel de navigation en conséquence ; Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que, dans ce cas, vous ne pourrez peut-être pas utiliser toutes les fonctions de notre site Web dans leur intégralité. Vous pouvez également empêcher la collecte des données générées par le cookie et liées à votre utilisation de notre site Web (y compris votre adresse IP) à Google et le traitement de ces données par Google en téléchargeant le plug-in de navigateur disponible sous le lien suivant et installer : <http://tools.google.com/dlpage/gaoptout?hl=fr>.

Vous pouvez également cliquer sur le lien suivant, qui définit un cookie de désactivation qui empêche la collecte future de vos données par Google Analytics lorsque vous visitez notre site Web : <https://tools.google.com/dlpage/gaoptout>

Vous trouverez de plus amples informations sur Google Analytics sur les liens suivants :

Conditions d'utilisation de Google Analytics : <http://www.google.com/analytics/terms/fr.html>

Vue d'ensemble de la protection des données :
<http://www.google.com/intl/de/analytics/learn/privacy.html>

Politique de confidentialité: <http://www.google.fr/intl/de/policies/privacy>.

4.) Nous utilisons Google Analytics pour analyser et améliorer régulièrement l'utilisation de notre site Web. Les statistiques obtenues nous permettent d'optimiser notre offre et de la rendre plus intéressante pour vous en tant qu'utilisateur. La base juridique pour l'utilisation de Google Analytics est l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, point f) du RGPD.

Pour les cas exceptionnels dans lesquels des données personnelles sont transférées aux États-Unis, Google s'est soumis au bouclier de protection des données UE-États-Unis, <https://www.privacyshield.gov/EU-US-Framework>.

IX. DEMANDES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE OU DE RENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Nous collectons et traitons les données personnelles que vous nous transmettez dans le but de gérer le processus de candidature ou la demande de renseignement commercial. Le traitement peut également avoir lieu par voie électronique si vous nous envoyez vos documents de candidature par voie électronique, par exemple par e-mail ou via un formulaire Web.

La base juridique pour le traitement de vos données est l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, point f) du RGPD. Vous pouvez vous opposer à tout moment au stockage de vos données pour les candidatures et dans le processus de candidature par e-mail aux coordonnées indiquées dans la section I.

Si nous concluons un contrat de travail avec vous, les données transmises seront stockées dans le but de traiter la relation de travail conformément aux dispositions légales. Si aucun contrat de travail n'est conclu avec vous, les documents de candidature seront automatiquement supprimés deux mois après la notification de la décision de rejet, à condition que la suppression n'entre pas en conflit avec d'autres intérêts légitimes. Un autre intérêt légitime est, par exemple, notre charge de la preuve dans les procédures en vertu de la loi générale sur l'égalité de traitement.

X. SUPPRESSION ET BLOCAGE SYSTÉMATIQUES DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous traitons et conservons vos données personnelles uniquement pendant la période nécessaire pour atteindre l'objectif de stockage ou dans la mesure où cela a été prévu par le législateur européen ou un autre législateur dans les lois ou règlements auxquels nous sommes soumis. Si la finalité de stockage ne s'applique plus ou si une période de stockage prescrite par le législateur européen ou un autre législateur compétent expire, les données personnelles seront systématiquement bloquées ou supprimées conformément aux dispositions légales, sauf si vous avez consenti à une utilisation ultérieure de vos données.

XI. DROIT D'OPPOSITION (ART. 21 RGPD)

Bien que nous traitons vos données à caractère personnel sur la base unique d'assurer le bon déroulé de nos services, dans le cadre d'une mise en balance des intérêts conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD, vous avez le droit, pour des raisons découlant de votre situation particulière, de vous opposer gratuitement à tout moment à ce traitement avec effet pour l'avenir.

Si nous traitons vos données personnelles à des fins de marketing direct, vous avez également le droit à tout moment de vous opposer gratuitement au traitement à des fins de cette publicité avec effet pour l'avenir ; Ceci s'applique également au profilage dans la mesure où il est associé à un tel marketing direct.

Veillez adresser votre objection à la personne responsable nommée dans la section I (par exemple par e-mail).